

# Délibérations des Conseils

15 décembre 2009 et 6 janvier 2010



## 15 décembre 2009

### 1 - Installation de nouveaux conseillers communautaires

À la suite de démissions de conseillers municipaux au sein des conseils municipaux de Merville et Haverskerque,

- Réjane HUYGHE, conseiller communautaire suppléant devient titulaire en remplacement de Sabrina HUE ;
  - Evelyne DELOUX est installée en tant que conseiller communautaire suppléant en remplacement de Réjane HUYGHE ;
  - Yves BOUQUET est installé en tant que conseiller communautaire suppléant en remplacement de Jean-Michel GALLOIS.
- Ces nouveaux délégués remplacent également les délégués démissionnaires au sein des commissions.

Pour les représentations au sein des organismes extérieurs, Jean-Michel GALLOIS est remplacé :

- pour le SMICTOM par Yves BOUQUET
- pour le Scot par Marie LAJUS
- pour le Pays Cœur de Flandre par Jean-Luc PIENNE

### 2 - Finances : Dotation de solidarité communautaire

Le montant de la DSC pour l'année 2009 est de 476 220,50 euros. Les élus ont voté la répartition suivante :

Estaires : 79 620,29 euros  
Fleurbaix : 33 675,11 euros  
Haverskerque : 19 016,07 euros  
La Gorgue : 75 409,70 euros  
Laventie : 47 430,21 euros  
Lestrem : 58 323,64 euros  
Merville : 162 745,47 euros.

### 3 - Finances : Indemnisation d'astreinte

Dans le cadre de l'accueil des plaisanciers du port d'Haverskerque, les élus ont voté la mise en place de l'indemnisation d'astreinte.

### 4 - Contrat d'assurance automobile, avenant n°2

À la suite de l'acquisition de remorques nécessaires au transport des barrières, du podium et du canoë, la prime d'assurance annuelle a augmenté de plus de 5% par rapport au montant du marché. Les élus ont accepté cet avenant au marché initial.

### 5 - Finances : Lys sans frontières, garantie sur avance de trésorerie

Les élus ont accepté de permettre au Crédit du Nord (banque de l'association Lys sans Frontières) une garantie solidaire limitée à la cotisation 2009 pour un montant de 20 220 euros pour une période limitée aux années 2010-2011, avec l'association Lys sans Frontières.

### 6 - Développement économique : création de la zone des Grassières à Lestrem

Dans le cadre de sa compétence développement économique et de l'aménagement de la zone des Grassières à Lestrem, les élus ont validé l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation des immeubles nécessaires à la création de la zone d'activités, figurant au document parcellaire annexé pour les parcelles AH 217, 222, 225, 226, 227, 620 et 628.

### 7 - Développement économique : adhésion au dispositif SESAME

Les élus ont voté l'adhésion de la CCFL au dispositif SESAME afin que celui-ci intervienne sur les communes d'Estaires, Haverskerque, La Gorgue et Merville. La participation financière de la CCFL est fixée à 0,70 euro par habitant. Le Service d'insertion Spécialisé dans l'Accompagnement et la Médiation Économique est un programme expérimental de proximité mené dans le département du Nord qui vise l'accès à l'emploi durable des publics sans activité à partir de 26 ans et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Ce dispositif vient en complément des activités des Missions locales, lesquelles travaillent à destination d'un public âgé au maximum de 25 ans.

REM : La CCFL s'engage à rencontrer dans les meilleurs délais les services du PLIE dans le Pas-de-Calais, qui conventionnent actuellement avec les communes de Fleurbaix, Laventie et Lestrem. Ceci permettra d'avoir le plus rapidement possible une action homogène pour toutes les communes du territoire. La date de signature de la convention sera effective une fois la validation des nouveaux statuts signée par les services préfectoraux.

### 8 - Tourisme, sports et loisirs : appels à projets

Dans le cadre de la politique d'aide aux sportifs et aux associations, les élus ont voté les subventions suivantes :

#### POUR LE DEPLACEMENT DE SPORTIFS :

- L'association Tennis de table de Merville : 88 euros dans le cadre des Nationaux B Ufolep ;
- L'association Jeanne d'Arc Estaires Gym : 1 500 euros dans le cadre des championnats fédéraux à St Sébastien sur Loire et St Etienne ;
- L'association judo Club lestremois : 86 euros dans le cadre du championnat de zone à Laon ;
- L'association vélo club gorguillon :
  - ° 167 euros dans le cadre de la coupe nationale à Carquefou ;
  - ° 300 euros dans le cadre de l'Interrégion à Cernay ;
  - ° 514 euros dans le cadre de l'Interrégion à Cavaillon ;
- L'association la tanche mervilloise : 371 euros dans le cadre du Championnat de France à Sirieuil.

#### POUR LEURS RESULTATS :

- Hélène CARON de la Jeanne d'Arc Estairoise : 200 euros pour ses résultats au Championnat de France par équipe, au championnat départemental, au championnat régional ;
- Marie-Christine DEHAENE de la Jeanne d'Arc Estairoise : 130 euros pour ses résultats au Championnat de France par équipe ;
- Marie-Hélène DEHAENE de la Jeanne d'Arc Estairoise : 130 euros pour ses résultats au Championnat de France par équipe ;
- Camille VERAGHE de la Jeanne d'Arc Estairoise : 130 euros pour ses résultats au Championnat de France par équipe ;
- Camille VITTU de la Jeanne d'Arc Estairoise : 130 euros pour ses résultats au Championnat de France par équipe.

#### 9 - Tourisme, sports et loisirs : acquisition d'un immeuble à Haverskerque

Dans le cadre de l'aménagement de la base nautique Flandre Lys, les élus ont validé l'achat d'un bâtiment situé à Haverskerque au 196 impasse route Nationale pour un montant de 76 000 euros hors frais de notaire. Ce bien permettra la création d'une capitainerie avec sanitaires pour les plaisanciers, un bureau de gestion et d'accueil pour le port et un lieu de stockage pour tout le matériel pédagogique (VTT, Canoé...) et le matériel technique. Les fonds européens sont partenaires de ce projet à hauteur de 25 % sur un montant total maximum de 200 000 euros HT.

#### 10 - Aménagement de l'espace : pass-foncier 2010

Les élus ont voté la reconduction du pass-foncier pour l'année 2010 à raison de 50 dossiers. Ils ont également accepté que les 15 dossiers restants de l'année 2009 soient reportés en 2010. Les critères d'attribution et l'aide accordée par la CCFL restent inchangés.

#### 11 - Développement durable, environnement, cadre de vie : calendrier des encombrants

Les élus ont validé le calendrier suivant :

		La Gorgue	Estaires	Lestrem	Merville	Laventie	Fleurbaix	Haverskerque
1 <sup>er</sup> passage	centre	19 janvier	21 janvier	4 février	9 et 10 février	17 février	19 mars	6 avril
	écarts	20 janvier	22 janvier	5 février La Fosse et Paradis	12 février			

Etant donnée la fin du marché liant le SMICTOM à Veolia à fin septembre 2010 et la volonté de la CCFL de quitter le SMICTOM les élus ont décidé de ne pas prévoir pour le moment de second passage au deuxième semestre 2010.

#### 12 - Développement durable, environnement, cadre de vie : tarifs de la redevance d'enlèvements des ordures ménagères

Les élus ont voté les tarifs de la redevance des ordures ménagères 2010.

#### 13 - Points d'information

Le Président a présenté les décisions prises dans le cadre de la délégation accordée par délibération du 13 mai 2008 soit la signature de contrats, marchés à procédure adaptée, consultation sur devis et renouvellement de MAPA.

## 6 janvier 2010

#### 1 - Dans le cadre de la demande de retrait de la CCFL su SMICTOM des Flandres, demande de modification des dispositions statutaires du SMICTOM des Flandres

Les élus ont validé à l'unanimité la demande de modification de dispositions statutaires du SMICTOM permettant une contribution de la CCFL aux dépenses du SMICTOM conforme à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOM) mise en place par la CCFL assortie d'un service de proximité, et non une contribution aux dépenses du SMICTOM qui est de nature à compromettre de manière essentielle l'intérêt de la CCFL à participer à l'objet syndical comme c'est le cas actuellement. Cette procédure dite de sortie dérogatoire est basée sur l'article L512-30 du CGCT.

#### 2 - Finances : débat d'orientation budgétaire

Les élus ont pris acte du débat d'orientation budgétaire 2010. Le descriptif des projets 2010 sera détaillé dans le prochain numéro du journal communautaire qui sortira début février.

#### 3 - Demande d'affiliation du SMALIM au CDG 59

Les élus ont accepté la demande d'affiliation du Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.